

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux et le trois mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames GRONCHI Karine, JULIEN Valérie, LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Madame MAZIERE Audrey ; Monsieur PLAUCHE Jonathan

Convocation et affichage : 28/04/2022

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2022**

Monsieur le Maire présente le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 mars 2022 et le soumet à approbation.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 mars 2022.**

**1. CREATION D'UN PARKING PUBLIC A PROXIMITE DE LA CHAPELLE -  
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION DANS LE CADRE DU  
DISPOSITIF « NOS COMMUNES D'ABORD »**

Monsieur le Maire présente le projet de création d'un parking public à proximité de la Chapelle « Saint-Gervais et Protais ».

Ce projet consiste à aménager un parking d'une vingtaine de places sur la parcelle communale B174 et à végétaliser ses abords.

Monsieur le Maire présente les devis pour l'aménagement du parking et sa végétalisation. Le montant total des travaux est ainsi estimé à 21 269 € HT.

Il précise que cet investissement peut faire l'objet d'une subvention de la Région dans le cadre du dispositif « Nos communes d'abord » à hauteur de 70%, pour un plafond de subvention de 15 000 € HT.

Ainsi, il propose un financement du projet de la façon suivante :

Dépenses	Montant en € HT	Ressources	%	Montant en €
Aménagement du parking	19 604	Région	70 %	14 888
Végétalisation	1 665	Autofinancement	30 %	6 381
Total (coût du projet)	21 269	Total	100 %	21 269

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :**

- Approuve la création d'un parking public à proximité de la Chapelle « Saint-Gervais et Protais » ;
- Approuve le plan prévisionnel de financement de l'opération tel que présenté ci-dessus ;
- Autorise le Maire à lancer sitôt la demande de subvention auprès de la Région ;
- Charge le Maire de réaliser l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation.

## 2. ACHAT DE PARCELLES A MONSIEUR STEPHANE RUFFIER MERAY

Monsieur le Maire indique que la Commune de Bevons a fait une demande d'achat de terrains à proximité de la Chapelle St-Gervais et Protais auprès de Monsieur Stéphane RUFFIER MERAY.

Elle concerne la parcelle section B n°172 d'une surface de 125 m<sup>2</sup> et la parcelle section B n°173 d'une surface de 5540 m<sup>2</sup>. Par courrier du 1<sup>er</sup> avril 2022, Monsieur Stéphane RUFFIER MERAY, a proposé à la Commune un prix de vente total de 1500 €.

Cette cession serait constatée par un acte notarié qui sera établi auprès de l'étude PROJURIS, Notaires à Sisteron. Les frais d'acte notarié incomberaient à la Commune de Bevons

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide l'acquisition, pour mille cinq cents euro (1500 €), des parcelles section B n°172 et section B n°173 d'une surface totale de 5665 m<sup>2</sup> appartenant à Monsieur Stéphane RUFFIER MERAY ;
- Décide que les frais d'acte notarié incombent à la Commune de Bevons ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte à venir auprès de l'étude PROJURIS, Notaires à Sisteron et toutes les pièces relatives à cette affaire.

## 3. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

- RAS

## 4. QUESTIONS DIVERSES

*Réunions :*

- Signature de la convention de financement de la caserne de pompiers de Sisteron le 31/03
- Conseil Communautaire CCJLVD le 05/04 : comptes administratifs et de gestion, taux et taxes (pas de modification pour CFE, taxes ménages, TEOM, et Gemapi), subventions
- Sentiers de la biodiversité et du patrimoine le 07/04
- SIVU le 11/04 : compte et budget
- Commission « déchets » le 20/04 : acquisition des colonnes de tri / UTPM Environnement
- Comité de pilotage Mobili'terre le 26/04 : plus de volontaires en service civique
- Commission SPANC le 28/04 : suivi des pénalités pour non-conformité

*Entretiens et travaux réalisés*

- Plantation de lavandes dans la cour de l'école
- Entretien des abords de l'Eglise
- Rénovation du toit de l'Eglise par l'entreprise LEONE

*Entretiens et travaux à finaliser / venir*

- Parking de l'Eglise : déclaration préalable (04) transmise à la DDT04 le 24/02 avec arrêté de non-opposition le 12/04 → dossier à déposer auprès de la Région avant le 31/05
- Projet « Rénovation du toit de l'Eglise + cloche + valorisation » : toit terminé
- Travaux du Pont des Rouines prévus jusqu'au 29/07
- Pose d'un compteur Linky pour l'éclairage public au quartier Saint-Michel

*Divers*

- Dépôt de déclaration préalable (06) de Mme COLLOMP pour création d'un poulailler le 22/03
- Dépôt de déclaration préalable (07) de Mr BARDIN pour panneaux photovoltaïques le 03/05.

La séance est levée à 21h40

Le Maire, Marc HUSER

